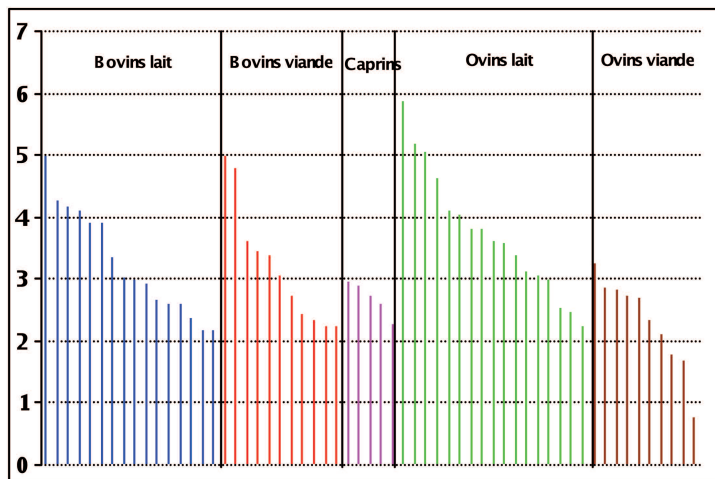


## Des indicateurs passés au crible invitent à réfléchir

Le suivi références, à la fois technique et économique, des 60 fermes des Réseaux d'Élevage en Aveyron permet de faire une synthèse de quelques critères choisis sur les résultats 2010, concernant toutes les filières bovines, ovines et caprine. L'analyse de ces données en relation avec la connaissance du fonctionnement global du système d'exploitation montre une diversité de situations, favorables ou plus délicates, tant au présent que pour l'avenir. Ces constats invitent à la réflexion, qu'elle soit individuelle, permettant à chaque agriculteur de se positionner, ou plus collective, au travers des problématiques mises en évidence sur la performance et l'efficacité technico-économiques, ainsi que sur la «vivabilité» des exploitations.

*Production animale herbivore (€) pour 1 € d'alimentation (Concentrés, fourrages achetés, SFP)*



### • Quel produit animal réalise-t-on pour une charge alimentaire de 1 euro ?

Le produit animal est défini par le produit du lait et/ou de la viande sur l'exercice 2010, hors aides.

Les charges d'alimentation comprennent le concentré acheté et autoconsommé (concentré intégrant, en plus des concentrés classiques, les minéraux, le sel et le lait en poudre), les achats de fourrages, les estives ou pensions, ainsi

4 € de lait et/ou de viande.

Pour expliquer ces écarts, regardons du côté de la répartition des produits et des charges en concentré par production.

Dans un graphique où les exploitations sont



que les différentes charges de la surface fourragère (engrais, semences, etc) hors mécanisation.

Les élevages du réseau sont classés par production et efficacité décroissante.

Dans toutes les productions, le ratio varie de 1 à 2 (excepté en ovins viande) : pour un euro d'alimentation, les ateliers produisent de 2 à

représentées sous forme de points, il apparaît nettement que, toutes productions confondues, plus la charge en concentré par UGB s'accroît plus le produit animal par UGB augmente. Est ce inéluctable ? C'est en effet très marqué en ovins lait et viande et en caprins. C'est moins évident en bovins lait et viande.

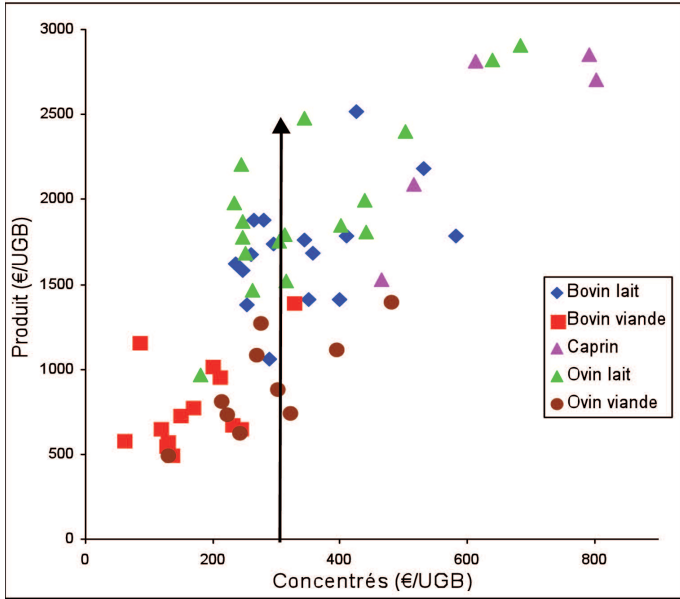
Il n'en reste pas moins que pour une même filière et une même charge en concentrés le produit varie. Ainsi en ovins lait pour une charge voisine de 300 € par UGB, on constate 1000 € d'écart sur le produit animal.

Il est donc important de regarder plus en détail ce qui se passe du côté du produit animal par UGB (prix de vente, qualité, UGB improductifs) et du côté alimentaire (quantités de concentré, prix, qualité de ration de base).

### *Produit animal et charges en concentré par UGB*

par UGB	Produit animal	Charge en concentré
Bovins lait	1000 € à 2500 €	250 € à 650 €
Bovins viande	500 € à 1500 €	150 € à 300 €
Caprins	1500 € à 3000 €	500 € à 700 €
Ovins lait	1000 € à 3000 €	200 à 800 €
Ovins viande	500 € à 1500 €	200 € à 500 €

**Produit animal par UGB en fonction de la charge en concentré par UGB**



**• Combien coûte la Tonne de matière sèche de fourrage produite sur les exploitations ?**

Nous l'évaluons en utilisant la méthode de calcul du coût de production. En prenant en compte seulement les intrants (engrais, semences, phytos, ficelle et plastiques) et les frais de mécanisation (carburants, entretien, travaux par tiers, outillage, amortissement) affectés à la surface fourragère et à la distribution des stocks, le coût moyen est de 94 €/T de MS produite, incluant les récoltes et la pâture. La part des intrants se limite à 20%, les 80% de mécanisation se partagent pour moitié entre dépenses et amortissements. En moyenne encore, les laitiers sont proches de 115 €/T, les bovins viande sont à 66 €/T et les ovins viande à 58 €/T. Les structures produisant du maïs ensilage ont de l'ordre de

coltée ( avec des écarts de 40 à 250 €) ! Cette valeur est énorme si on la compare au cours du fourrage acheté, sachant que ne sont pas prises en compte toutes les charges, il manque le hangar à matériel, une part des frais généraux et fermages et surtout le travail. Mais alors, cela vaut-il la peine de produire son fourrage ?

**Comment en arrive-t-on à ce coût ?**

Par exemple, pour produire 350 T de MS, cela coûte de 40 à 170 €/T selon les exploitations. On observe aussi que l'on peut produire de 200 à 800 T avec 80 €/T de MS, sans la moindre économie d'échelle souvent évoquée à ce sujet. La corrélation entre coût à la tonne et quantité de MS produite est très faible (perçue légèrement en ovin lait). Par ailleurs, il n'y a pas de lien entre le coût de la T de MS produite avec la quantité récoltée, ni avec le rendement des surfaces, ni avec la superficie récoltée, ni

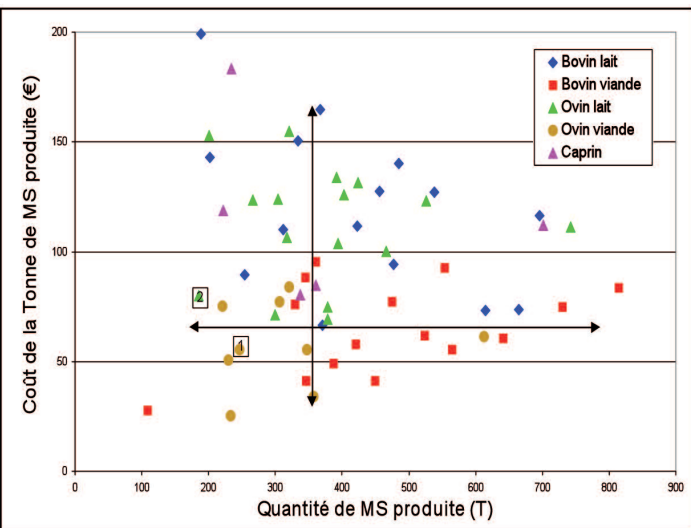
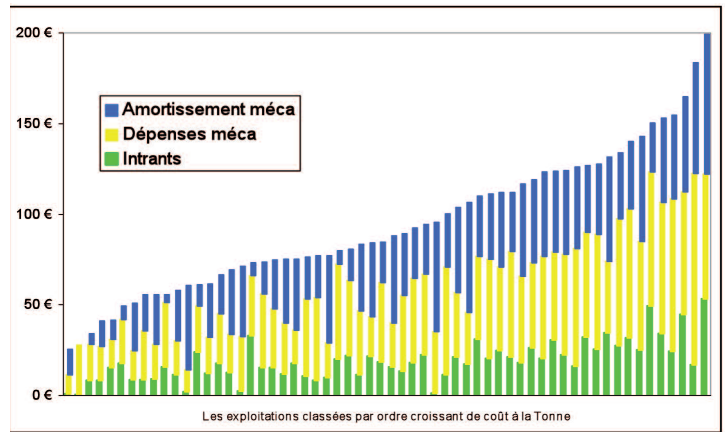
avec le mode de récolte, ni avec la région fourragère. On relève juste une petite dépendance à la proportion stock/pâturage : moins il y a de pâturage, plus la tonne de MS produite coûte cher. Au final, il ne semble donc pas que les moyens mis en œuvre soient raisonnés par rapport à la tâche à accomplir. L'optimisation fiscale qui consiste malheureusement trop souvent, de manière simpliste, à augmenter les charges et, en conséquence, à réduire le revenu disponible en serait-il la seule explication ? Objectivement, on observe qu'à un coût total élevé, correspond un niveau élevé pour chacun des postes ( intrants, dépenses et amortissement) mais l'inverse

25 € de plus que celles qui n'ont pas cette culture. La mixité viande-lait semble plus favorable avec 20 €/T de moins que les spécialisés.

**Quel écart avec le prix du fourrage acheté ?**

Avec un calcul théorique déduisant la pâture, on obtient un coût moyen proche de 140 €/T de MS ré-

**Charges cumulées à la tonne de MS produite**



**Ovin viande Ségala (n°1)**  
 1 personne  
 47 ha - SAU - 38 ha SFP  
 350 brebis  
 EBE hors MOF/PB : 47% (en phase de démarrage)  
 240 T produites - 80 T récoltées en Foin  
**Délégation de tous les travaux du sol et de récolte. Très peu de matériel en propriété et amorti.**  
 Coût intrants 16 €/T  
 Dépenses méca 36 €/T  
 Amortissement méca 4 €/T  
**Total : 56 €/T de MS produite**  
 Total Méca 299 €/ha SAU

**Ovin lait Haut Ségala (n°2)**  
 1 personne  
 41 ha - SAU - 35 ha SFP  
 265 brebis  
 EBE hors MOF/PB : 57%  
 185 T produites - 130 T récoltées en Foin  
**Deux tracteurs amortis en propriété, bien entretenus. Matériel de fenaison en copropriété.**  
 120 h de tracteur et tous les autres outils en CUMA.  
 Coût intrants 20 €/T  
 Dépenses méca 52 €/T  
 Amortissement méca 7 €/T  
**Total : 79 €/T de MS produite**  
 Total Méca 310 €/ha SAU



est également vrai : ceci traduit la co-existence d'une tendance dépensière à côté d'une logique économe.

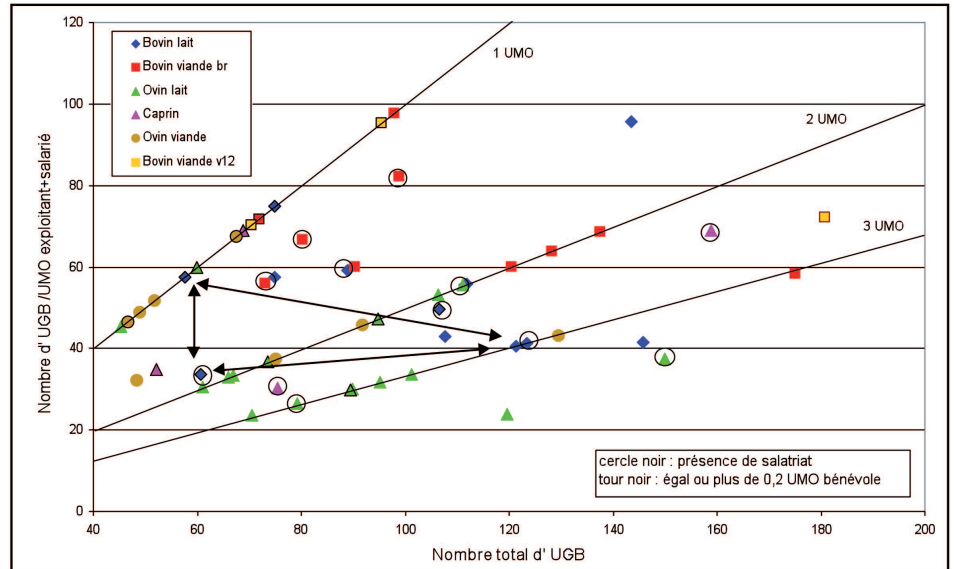
Cette logique économe est présente dans toutes les productions. On la retrouve chez les exploitants qui ont du matériel suffisant, sans excès en quantité ou puissance, et dont le coût de fonctionnement et d'amortissement est modéré. C'est aussi le cas pour les agriculteurs qui ont volontairement un équipement réduit et ont choisi de déléguer plusieurs travaux du sol ou la distribution des stocks. Ces choix sont l'expression d'une saine gestion comme le montrent les quelques cas décrits en encadrés ci-contre. En effet, le suivi référence pluriannuel qui aborde la globalité de l'exploitation permet d'affirmer que leurs résultats techniques et économiques sont très satisfaisants et par ailleurs, ces structures sont parfaitement vivables au regard du travail.

#### • Taille d'élevage et main d'œuvre présente : pas de lien évident

En première approche, une corrélation entre taille de troupeau et nombre de travailleurs semblerait évidente : ce serait l'indication d'une certaine logique entre besoin et force de travail, entre nécessité de revenu et rémunération dégagée. Il n'en est rien pour les 55 fermes références sans hors sol. Le collectif «chefs d'exploitation + salariés» est constitué aussi bien de 1, 2 ou 3 personnes pour les tailles de 70 à 110 UGB, de 2 ou 3 personnes entre 110 et 150 UGB. Ce constat est valable quelle que soit la filière, tout en suivant un gradient croissant pour le nombre d'UGB/UMO : avec, en premier, les ovins lait puis les ovins viande, bovins lait et caprins et ensuite les bovins viande.

La présence de bénévolat conséquent est le régulateur pour la majorité des exploitations à 1 UMO, et pour quelques unes à 2 UMO. Le salariat est globalement faible, quand il existe, il est fréquemment autour de 0,3 salarié en groupement d'employeur ; il semble indépendant tant de la taille de la structure que du nombre de chefs d'exploitation. A côté des facteurs main d'œuvre qui expliquent la diversité des situations, il en existe qui concernent la structure : parcellaire groupé, morcelé ou éclaté à distance, fonctionnalité des bâtiments... Au delà de la capacité de travail et de l'objectif de revenu qui restent très per-

### Nombre d'UGB/UMO en fonction de la taille totale du troupeau (UGB) dans les élevages herbivores spécialisés ou mixtes.



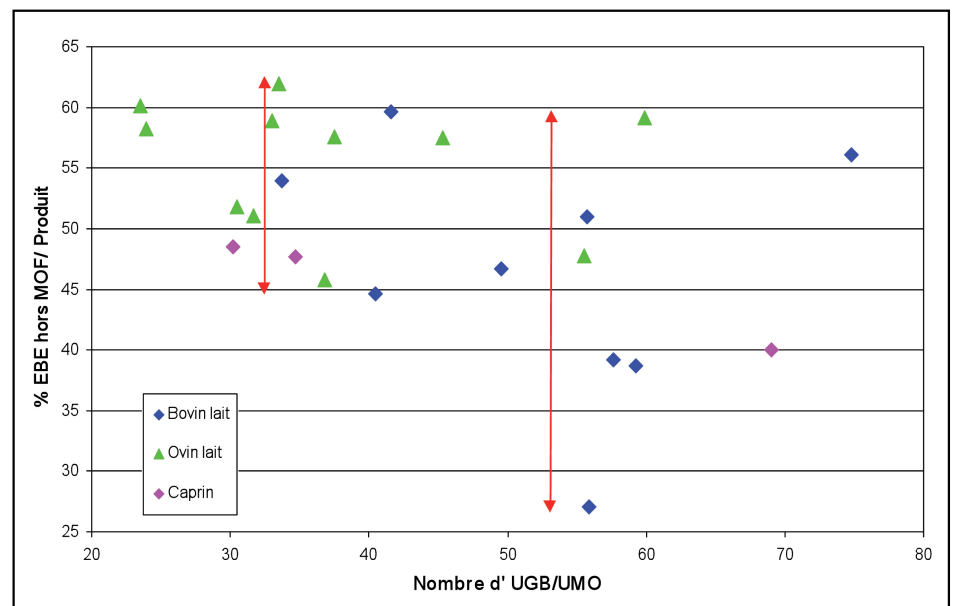
sonnels, existe-t-il une situation idéale, bien équilibrée ? Prenons 3 exemples laitiers bovins repérés dans le graphique ; l'un compte près de 60 UGB conduites par l'exploitant avec l'aide du père bénévole ; un deuxième dispose aussi d'un troupeau de 60 UGB gérées par un couple (1,5 UMO) avec l'appui d'un salarié à 1/3 temps soit 34 UGB/UMO, et le dernier correspond à un GAEC à 3 associés pour 120 UGB soit 40 UGB/UMO, repère proche du cas 2. Quelle position est la plus enviable ? Organisation, souplesse, remplacement, disponibilité, avenir...ne sont certainement pas perçus de la même manière par ces exploitants. Tous ces points doi-

vent donc être systématiquement analysés lors d'une succession, d'une association ou d'un agrandissement en vue de construire un équilibre d'exploitation viable.

#### • Y a-t-il une taille raisonnable d'atelier laitier pour une meilleure maîtrise économique ?

L'efficacité économiques des exploitations laitières spécialisées, mesurée ici par le pourcentage d'EBE hors MOF\*/Produit, se situe entre 45 et 60% pour la majorité d'entre elles avec un niveau croissant de la production caprine à ovine, les bovins lait étant intermédiaires. Il est à noter que 10% d'écart ex-

### Efficacité économique des exploitations laitières spécialisées (23 fermes)



**Répartition des charges opérationnelles et structurelles.**  
Méthode coûts de production Institut de l'élevage.

	CA	OV	OL	BV	BL
Appro animaux	36%	25%	20%	14%	22%
Appro surfaces	4%	8%	7%	6%	8%
Frais élevage	11%	17%	10%	15%	14%
Mécanisation	18%	22%	28%	27%	26%
Bâtiment Inst	17%	11%	13%	11%	14%
<b>Total 5 premiers postes</b>	<b>86%</b>	<b>83%</b>	<b>78%</b>	<b>73%</b>	<b>84%</b>
Frais de gestion	6%	7%	8%	11%	8%
Fermage et salaires	3%	7%	10%	12%	4%
Frais financiers	5%	2%	3%	4%	3%

plique un décalage considérable de résultat économique : ainsi, pour 100 000 € de produit, l'EBE sera de 45 000 € ou 55 000 € selon le cas, cette différence se ressentira directement dans le revenu !

La dispersion s'amplifie et la valeur tend à baisser quand augmente la taille du troupeau au regard du nombre de personnes présentes. Serait-ce le signe d'une plus grande difficulté à gérer un cheptel important : plus de complexité technique ? des équipements inadaptés ? trop de travail ?... De quoi réfléchir à toutes les conséquences d'une augmentation de troupeau.

\*EBE hors MOF : Excédent brut d'exploitation hors main d'œuvre (MSA, salaires) et hors foncier (fermage, taxe foncière).

**Vous souhaitez apporter votre contribution à ces réflexions ?**

Les agriculteurs suivis par la Mission Références participent activement à la recherche des bons équilibres pour optimiser le fonctionnement et les résultats des systèmes d'exploitations aveyronnais. Certes, l'analyse de leurs résultats annuels apporte déjà des connaissances. Mais, de plus, leurs échanges au sein des 4 groupes existants enrichissent profondément les réflexions en introduisant une vision qualitative des thèmes débattus. La vie de ces équipes donne lieu à l'intégration de quelques nouveaux agriculteurs chaque année ; ainsi, si vous êtes intéressé(e) par cette démarche, vous êtes invité(e) à contacter la Chambre d'Agriculture : votre comité de développement ou la Mission Références au 05 65 73 79 11.

**• Le coût de production dans les fermes du réseau**

La méthode des coûts de production de l'Institut de l'élevage répartit les charges opérationnelles et structurelles (y compris amortissements) par atelier. Le tableau ci-dessus donne, pour les ateliers concernés des fermes du réseau d'élevages, la répartition de chacun des postes en pourcentage du coût total hors charges supplétives (rémunération de la main d'œuvre exploitant et du capital). Excepté en bovins viande, l'alimentation des troupeaux (Approvisionnement des animaux et des surfaces) et la mécanisation représentent 55 % du coût de production. Si on y ajoute les frais d'élevage et les bâtiments, on se situe dans la fourchette de 75 % à 85 % du coût total. Pour agir sur le coût de production, inutile de chercher ailleurs.

**• Un prix de revient à comparer au prix de vente**

La notion de prix de revient est indissociable du coût de production. En effet, s'il est tentant de comparer un coût de production d'un atelier à un prix de

**Ateliers dont le prix de revient est inférieur au prix de vente**

Caprins	3/5 (60%)
Ovins viande	2/9 (22%)
Ovins lait	8/17 (47%)
Bovins viande	3/15 (20%)
Bovins lait	5/12 (42%)
<b>Tous</b>	<b>21/58 (36%)</b>

vente du produit principal de cet atelier (par exemple le prix du lait), il n'est pas exact de le faire puisque les charges de l'atelier ne sont pas toutes couvertes par cette seule recette. Dans un atelier lait, par exemple, les charges seront couvertes non seulement par le prix du lait mais aussi par la viande issue de cet atelier et les aides attribuées à celui-ci.

De plus, les recettes de l'atelier (lait, viande, aides) doivent non seulement couvrir les charges mais aussi rémunérer la main d'œuvre des exploitants et le capital nécessaires : c'est la notion de charges supplétives qui viennent s'ajouter aux charges classiques, opérationnelles et structurelles. Le tout constitue le coût de production.

Si on enlève à ce total de charges, le montant de la viande et des aides, comme évoqué dans l'exemple ci-dessus, il reste bien le montant de charges à couvrir par le seul prix du lait. Ce prix pour une rémunération donnée – par convention, on retiendra 1,5 SMIC par UMO - est le prix de revient. On peut le comparer au prix de vente.

C'est ce que nous avons fait pour les principaux ateliers des fermes du réseau.

On retiendra que le prix de revient est strictement inférieur au prix de vente dans un atelier sur trois mais avec de fortes disparités entre les productions.

Si on ajoute les élevages dont le prix de vente est très proche du prix de revient, on constate que ce sont 45 % des ateliers qui sont à l'équilibre : ils couvrent donc leurs charges et rémunèrent le travail des éleveurs (au moins au niveau fixé par convention) et les capitaux.

Précisons (est ce bien utile ?) que le prix de revient doit être le plus bas possible pour un producteur. C'est l'inverse exact du prix de vente : plus le prix de revient est bas, meilleure est la rémunération.

Synthèse de  
Claudine Murat et Michel Weber  
à partir des suivis réalisés par les  
conseillers de la Mission Références